

**PATRIMOINES - ARCHÉOLOGIE****Arrêté du 13 juin 2014 fixant la liste des experts compétents en matière de mobilier archéologique.**

La ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le Code du patrimoine, notamment son article R. 531-12 ;

Sur proposition du Conseil national de la recherche archéologique en date du 17 avril 2014,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** - Au titre de l'année 2014-2015, la liste des experts prévue à l'article R. 531-12 du Code du patrimoine est arrêtée comme suit :

\* Période préhistorique :

- Jean-Jacques Charpy, conservateur en chef du patrimoine, conservateur du musée d'Épernay (âge du fer),
- Jean-Jacques Cleyet-Merle, conservateur général du patrimoine, directeur du musée national de la Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac (Paléolithique),
- Jean-Michel Geneste, conservateur général du patrimoine honoraire, directeur des recherches archéologiques de la grotte Chauvet (Paléolithique et art pariétal),
- Anne Lehoërff, professeure des universités, université Charles de Gaulle-Lille 3 (Protohistoire européenne),
- Thierry Lejars, chargé de recherche au CNRS - UMR 8546 - AOROC, École normale supérieure (celtes de l'âge du fer, industrie métallique),
- Catherine Louboutin, conservatrice en chef du patrimoine, adjointe au chef du bureau des réseaux territoriaux au service des musées de France (Néolithique et âge du bronze),
- Sylvia Nieto-Pelletier, chargée de recherche au CNRS, IRAMAT-CEB, UMR 5060 CNRS-université d'Orléans (numismatique celtique),
- Laurent Olivier, conservateur en chef du patrimoine, en charge des collections de l'âge du fer au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (âge du fer),
- Patrick Paillet, maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle, département de Préhistoire (Paléolithique et art préhistorique),
- Jean-Paul Raynal, directeur de recherche au CNRS (Paléolithique),
- Catherine Schwab, conservatrice en chef du patrimoine, en charge du département du Paléolithique du musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (Paléolithique),

- Pierre-Jean Texier, directeur de recherche émérite au CNRS (Paléolithique),

- Alain Villes, conservateur en chef au musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye, départements du Néolithique et de l'âge du bronze (Néolithique, âge du bronze).

\* Période historique :

- Gérard Aubin, inspecteur général honoraire/collège archéologie (numismatique antique),

- François Blary, professeur à l'université de Picardie (mobilier lapidaire médiéval),

- François Baratte, professeur à l'université de Paris IV-Sorbonne (vaisselle antique et sculpture romaine),

- Paul-André Besombes, conservateur du patrimoine, service régional de l'archéologie de Bretagne (numismatique romaine),

- Marc Bompaire, chargé de recherche au CNRS (numismatique médiévale et moderne),

- Hélène Chew, conservatrice en chef au musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye, département gallo-romain (antiquité gallo-romaine),

- Yves Desfosses, conservateur en chef du patrimoine, conservateur régional de l'archéologie de Champagne-Ardenne (vestiges des grands conflits militaires du xx<sup>e</sup> siècle),

- François Fichet de Clairfontaine, conservateur général du patrimoine, inspecteur général/collège archéologie (vestiges de la seconde guerre mondiale),

- Christian Landes, conservateur en chef du patrimoine (haut Moyen Âge),

- Fabienne Ravoire, ingénieure chargée de recherche à l'INRAP (céramologie médiévale et moderne),

- Jacques Santrot, conservateur en chef du patrimoine, conseiller scientifique patrimoine et musées au conseil général de Loire-Atlantique, Nantes (antiquité romaine),

- Daniel Schaad, ingénieur de recherche à la DRAC de Midi-Pyrénées, service régional de l'archéologie (numismatique et antiquités romaines),

- Claude Sintès, conservateur en chef du patrimoine, directeur du musée de l'Arles antique (antiquité romaine),

\* Période précolombienne :

- André Delpuech, conservateur en chef du patrimoine, chargé des collections Amériques au musée du Quai Branly (période précolombienne).

**Art. 2.** - Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur général des patrimoines,  
Vincent Berjot